OEA/Ser.W

CIDI/doc. 341/22 rev.1

22 mars 2022

Original: anglais

RAPPORT ANNUEL DU

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

ADRESSÉ AU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

(Janvier - décembre 2021)

(Approuvée à sa réunion ordinaire tenue le 22 mars 2022)

RAPPORT ANNUEL DU

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

ADRESSÉ AU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

(Janvier - décembre 2021)

INTRODUCTION

Le travail du Secrétariat exécutif au développement intégré de l'Organisation des États Américains (SEDI/OEA) est guidé par les principes fondamentaux énoncés dans la Charte de l'OEA et la Charte sociale des Amériques. Le SEDI tire ses mandats du Sommet des Amériques, de l'Assemblée générale de l'OEA et des différentes réunions sectorielles au niveau ministériel. Le travail du SEDI/OEA repose sur le dialogue politique et la coopération technique entre les États membres, qui œuvrent au développement socio-économique de la région. Par la biais d’un dialogue politique de haut niveau, le SEDI/OEA travaille avec les États membres pour définir les politiques et priorités qu'ils considèrent comme essentielles à la réduction de la pauvreté et à l'élimination des inégalités dans le continent américain. Les impératifs politiques sont traduits en programmes, projets et activités, qui sont mis en œuvre par le biais de la coopération et en partenariat avec d'autres institutions publiques et privées, régionales et internationales, ainsi que des organisations de la société civile, ayant des objectifs communs. Le Plan stratégique intégral de l’OEA, approuvé en 2016, a confié au SEDI/OEA la réalisation de certains objectifs spécifiques dans les domaines ci-après: éducation, compétitivité, petites et moyennes entreprises, travail, culture, science et technologie, gestion des ressources, énergies renouvelables et efficacité énergétique, tourisme et développement durable. Les activités dans ces domaines fondamentaux sont principalement axées sur le développement des capacités humaines et le renforcement des institutions afin de favoriser un écosystème socio-économique solide permettant de renforcer la gouvernance démocratique dans chaque État membre. En outre, le SEDI/OEA favorise un développement compétitif, sûr, durable et inclusif des ports dans les États membres de l'OEA.

La structure institutionnelle du SEDI/OEA comprend le Bureau du Secrétaire exécutif et les trois départements ci-après : (i) Le Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi ; (ii) Le Département du développement économique ; et, (iii) Le Département du développement durable, ainsi que le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP). L'OEA/SEDI travaille également en étroite collaboration avec d'autres secrétariats au sein de l'OEA, ainsi que des entités qui lui sont apparentées, telles que la Fondation pour les Amériques, le Young Americas Business Trust (Fonds d’affectation spéciale pour les jeunes entrepreneurs des Amériques), et la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD). En outre, le SEDI a établi des partenariats avec d'autres organisations internationales, des organisations de la société civile, la communauté universitaire, et le secteur privé.

En plus d'être le secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui est le principal forum multilatéral de concertation sur les défis de développement auxquels la région est confrontée, le SEDI/OEA fournit des services consultatifs et une assistance technique directe aux États membres sur des questions spécifiques, et il finance, met en œuvre et/ou coordonne des projets de développement concrets à l'aide des ressources du Fonds de coopération pour le développement (FCD/OEA) et avec des ressources externes provenant des États membres, des États observateurs, des banques de développement, du secteur privé, du monde universitaire, ainsi que d'autres partenaires. La mission principale du SEDI, telle qu'elle est définie dans la Charte de l'OEA, est de servir de relais pour les coopérations triangulaire, Sud-Sud et horizontale. Par le biais de ses nombreux réseaux, programmes et projets, le SEDI/OEA favorise le transfert des connaissances, des leçons apprises et des bonnes pratiques entre les États membres, qui dirigent et gèrent leur propre développement socio-économique.

Le SEDI est pleinement conscient des graves problèmes auxquels notre région est confrontée. Les rapports indiquent qu'en 2020, l'Amérique latine et les Caraïbes ont connu la pire crise de leur histoire et la plus forte contraction économique du monde en développement. Les données indiquent que la contraction des investissements par rapport au PIB a été plus importante en Amérique latine et dans les Caraïbes que dans toute autre région en développement. Au cours de l'année 2021, comme depuis le début de la pandémie de COVID-19, face aux défis sans précédent auxquels sont confrontés les États membres de l'OEA, le SEDI s'est attaché à réorienter les programmes et initiatives existants pour répondre aux nouveaux besoins des États membres. Ainsi, les programmes du SEDI ont fourni aux autorités et aux institutions d’appui des possibilités de renforcement des capacités et des outils simples, fiables et sûrs pour collaborer avec les États membres sur certaines des questions de développement les plus urgentes auxquelles notre région est confrontée à l'heure actuelle, y compris, entre autres, le financement de l'action climatique, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éducation et le développement humain, la transition énergétique nationale en tant que moteur du relèvement, l’amélioration de nouvelles compétences requises par la révolution industrielle, la science au service de la prise de décision, le déficit de compétences chez les jeunes et la préparation à l'industrie 4.0, la promotion de l'inclusion des femmes, des communautés rurales et autochtones, et d'autres populations en situation de vulnérabilité dans le domaine de la science, de la technologie et de l’innovation (STI), ainsi que la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et le monde universitaire dans le but d’améliorer la qualité de vie et de soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME).

Comme on le sait, les secteurs du voyage et du tourisme ont été parmi les plus touchés par la pandémie de COVID-19. Dans le monde entier, les arrivées de touristes internationaux sont en baisse en raison des restrictions aux voyage et des limitations d’autres types adoptées pour contenir la pandémie de COVID-19 en cours. En raison de l'impact désastreux que la pandémie de COVID-19 a eu sur le secteur du tourisme, le SEDI a mis en œuvre des activités ciblées afin de soutenir la réponse des États membres. Ces activités ont en grande partie impliqué des webinaires destinés à renforcer et à mettre en commun les capacités, ou à adapter des activités en cours pour faire face aux nouvelles réalités, et elles ont couvert les domaines prioritaires suivants : Sécurité et sûreté du tourisme, infrastructure, durabilité, qualité des produits et des services : marketing et promotion, facilitation des voyages et des visas. Le Secrétariat général de l'OEA, par l'intermédiaire du SEDI, a également soutenu les efforts déployés par les pays pour rouvrir les destinations aux visiteurs internationaux en toute sécurité.

Alors que la situation avant la pandémie était déjà caractérisée par d'énormes inégalités dans notre région, la situation après la pandémie fait ressortir clairement à quel point nous devons agir rapidement pour faire face à la dure réalité à laquelle nous sommes confrontés en matière d'éducation dans notre région. Les activités menées par le SEDI avec les autorités sectorielles ont permis de s’attaquer aux questions d'inclusion et d'équité dans le domaine de l'éducation, dans le but de partager des politiques en matière d’éducation, ainsi que des réglementations, des outils et des données d’expériences mises en œuvre dans les pays de la région afin de promouvoir une éducation de qualité, inclusive et assortie d’équité dans des contextes de changement.

Reconnaissant que la pandémie a accéléré l'économie numérique, et que le commerce électronique a renforcé la nécessité de développer les compétences et la formation dans les secteurs et les technologies axés sur l'innovation, le SEDI a soutenu l’élaboration de politiques et programmes visant à améliorer l'accès à la science, à l'innovation et à la technologie afin de soutenir la transformation numérique dans les États membres, de réduire la fracture numérique et de combler les lacunes en termes de possibilités, ainsi que d'améliorer la situation économique et sociale des jeunes, des femmes et des populations vulnérables. À cet égard, une autre réalisation en 2021 que le SEDI est heureux de souligner est le lancement de la première Académie des jeunes pour la science et les technologies transformatrices dans les Amériques.

Dans un contexte de diminution des ressources, une grande partie du travail du SEDI est financée par des contributions volontaires des États membres et d'autres donateurs. La récente baisse des ressources de développement destinées à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, parmi les principaux donateurs, a confronté le SEDI au défi de l'insuffisance des ressources, ce qui a eu une incidence négative sur sa capacité à répondre pleinement aux besoins émergents des États membres. C'est pour cette raison que la mobilisation des ressources reste un élément essentiel du travail du SEDI, qui a donc noué des partenariats avec des acteurs internationaux et régionaux majeurs tels que IBM, Amazon, Facebook, la Banque interaméricaine de développement (BID), le Dispositif mondial pour l'approvisionnement en médicaments (GDF), la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), la fondation Internet Society, la Space Foundation, le Ministère du commerce des États-Unis, et des institutions universitaires de premier plan telles que l'Université Texas A&M, l'Université de Californie Riverside, l'Université de Chicago, l'Université Duke, et bien d'autres, qui sont dotées de programmes en matière d'autonomisation économique des femmes, de transformation numérique, de formation des enseignants en STIM, d'assainissement de l'eau, de commercialisation et de transfert de technologie, de numérisation des petites entreprises, de transition énergétique, et le SEDI a lancé la première Académie des jeunes sur les technologies transformatrices.

Le présent rapport, qui a trait aux activités de l'année 2021, présente les résultats obtenus par le SEDI dans chacune des lignes stratégiques et objectifs du pilier développement du Plan stratégique intégral de l'Organisation. [AG/RES. 1 (LI-E/16)]

**LIGNE STRATÉGIQUE 1 : PROMOUVOIR DES ÉCONOMIES INCLUSIVES ET COMPÉTITIVES**

La pandémie a accéléré l'adoption des nouvelles technologies et a exacerbé la fracture numérique pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME). Des millions d'entre elles ont dû fermer car elles n'avaient pas accès aux plateformes numériques pour tirer parti de nouvelles possibilités économiques. Le partenariat commercial OEA/WhatsApp Business pour les MPME et le programme du Centre de développement des petites entreprises (SBDC, selon le sigle en anglais) des Caraïbes ont fourni aux autorités et aux institutions d’appui des MPME des possibilités de renforcement des capacités ainsi que des outils simples, fiables et sécurisés, dans le but de fournir aux MPME une porte d'entrée vers la numérisation afin de leur permettre de se connecter à leurs clients et d’accéder à de nouveaux marchés. En outre, le SEDI a lancé le projet « *Economically Empowered Women for Equitable and Resilient Societies* » (Femmes économiquement autonomes pour des sociétés équitables et résilientes) et le programme *#SheMeans Business* pour accroître la participation des femmes à l'économie numérique. D'autres initiatives ont permis de soutenir le partage des connaissances sur les mesures adoptées par les États membres pour atténuer l'impact économique de la pandémie (centre d’échange d’informations pour les MPME dénommé *MSME Clearinghouse* et bulletins d'information OAS/MSME), elles ont contribué à l'identification d'outils et de nouvelles politiques visant à renforcer l'écosystème des MPME dans les États membres (accélérateur d’idées du RIAC dans le contexte de la COVID-19, dénommé *RIAC COVID-19 Ideas Accelerator*), elles ont inspiré le développement et la mise en œuvre de projets de collaboration (programme sur l'Échange sur la compétitivité des Amériques - ACE, *Prospecta Americas*), et elles ont offert un soutien aux professionnels et aux entrepreneurs sous la forme de sessions en matière d’accompagnement par des experts et des dirigeants afin d’aider à accélérer leurs solutions, technologies, produits et services innovants « de l'idée au marché » (deux plateformes virtuelles : « *COMCYT Central* » et « COMUNITT »). Le SEDI a également lancé l'Indigenous Tourism Collaborative of the Americas, un réseau de dirigeants et d'organisations autochtones liées à l'industrie du tourisme, dont l’objectif est d'encourager la collaboration à l'appui du développement durable et de la croissance parmi les communautés autochtones et rurales dans l'ensemble des Amériques.

**OBJECTIF 1.1 : Accroître la capacité des institutions des États membres qui contribuent à la mise en œuvre de politiques et programmes favorisant la productivité, l’entrepreneuriat, l’innovation et l’internationalisation des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que des coopératives et autres unités de production.**

**Septième Dialogue interaméricain des chefs de MPME**

* Le SEDI a convoqué le Septième Dialogue interaméricain des chefs de MPME, qui s'est tenu en mode virtuel, les 9 et 10 septembre 2021, sous la direction du Gouvernement du Chili, avec la participation de 30 États membres, afin d'examiner les politiques publiques, les programmes et les solutions pour le relèvement économique des MPME après la COVID-19. Les domaines d'intervention prioritaires identifiés par les États membres pour soutenir le relèvement des MPME par l'échange de bonnes pratiques et de données d'expériences figurent ci-après : 1) Solutions financières tenant compte d’une perspective de genre ; 2) Numérisation, commerce électronique et autres solutions technologiques ; 3) Services de messagerie et d’expédition internationale ; et 4) autonomisation économique des femmes.

**Programme de numérisation de l'OEA pour les MPME**

* Le SEDI a lancé avec Facebook (Meta) le programme [*#SheMeansBusiness*](https://shemeansbusinessfb.com/training-hub-eng/), qui vise à libérer le potentiel des femmes entrepreneures. La plateforme offre un espace d'apprentissage qui favorise le développement des femmes et les encourage, en leur permettant d'accéder à des ressources d'apprentissage gratuites, spécialement conçues pour les MPME dirigées par des femmes. Elle comprend des outils visant à soutenir la résilience des entreprises et la gestion financière, les compétences numériques, et les meilleures pratiques de *WhatsApp for Business*.
* Le programme a fourni, directement aux MPME, six programmes de formation virtuelle personnalisés, ainsi qu'un programme de formation des formateurs à l'intention de plus de 500 dirigeants de MPME et institutions d’appui, par le biais du partenariat commercial OEA-*WhatsApp Business* pour les MPME, afin de renforcer la résilience et le relèvement des MPME après la pandémie.
* En partenariat avec l'organisme du Gouvernement chilien d'aide aux microentreprises et petites entreprises (SERCOTEC), le programme a permis de partager les meilleures pratiques du Chili sur des thèmes tels que les suivants : L'internationalisation des MPME : Comment créer des possibilités dans les nouveaux marchés ; processus numériques : entreprises intelligentes ; et, durabilité et économie circulaire.

**L'autonomisation économique des femmes**

* Le projet visant à promouvoir l’autonomisation économique des femmes pour des sociétés équitables et résilientes a été lancé, avec un financement de la Mission permanente des États-Unis près l'OEA, afin de renforcer la capacité des femmes à fonctionner efficacement dans l'économie, à créer des moyens de subsistance durables et à accroître leur participation à l'élaboration des politiques et au leadership au sein de leurs sociétés.

**Programme du Centre de développement des petites entreprises (SBDC) des Caraïbes**

* En partenariat avec l'organisation à but non lucratif *Ten Habitat*, le SEDI a organisé une série de programmes d’accélération en ligne de 14 jours, conçus comme une réponse directe aux retombées subies par les propriétaires de petites entreprises et les petits entrepreneurs touchés par la pandémie de COVID-19, afin de fournir aux MPME un soutien intensif par le biais de diverses approches d’encadrement et d’accompagnement. Les programmes d’accélération s'adressaient principalement aux entreprises des secteurs du tourisme, de la création, de l'agroalimentaire et de l’agro-industrie, compte tenu de l'impact considérable de la pandémie sur ces secteurs dans la région des Caraïbes. Au total, 90 MPME ont participé et achevé avec succès les trois itérations intensives des programmes d’accélération. Plus de la moitié des participants, à savoir 55 personnes, représentaient des entreprises appartenant à des femmes.
* En collaboration avec l'Université du Texas à San Antonio (UTSA), un programme de formation en ligne a été dispensé pour aider 103 directeurs et conseillers de SBDC à guider leurs clients dans le processus de survie et de relèvement en réponse à la pandémie de COVID-19. La série de formations comprenait des sessions d'ateliers en ligne de deux heures, qui visaient à aborder les domaines thématiques suivants :
* Adaptation des processus internes des SBDC (2 sessions) ;
* Pratiques exemplaires en matière de services aux clients des entreprises en phase de démarrage ;
* Fourniture de services à forte valeur ajoutée aux clients des entreprises expérimentées ;
* Gestion des relations avec les parties prenantes ;
* Gestion des ressources humaines des SBDC.
* Impact économique : Les interventions du SBDC ont permis de lancer 1 223 nouvelles entreprises, de créer 1 061 emplois, de soutenir 11 996 emplois, de générer 55 947 708,59 USD de recettes commerciales et 5 364 041,91 USD de bénéfices, de permettre l’expansion de 12 d'entreprises, et de réaliser des injections de capitaux d’un montant de 1 068 956,83 USD par le biais de prêts et de prises de participation dans six États membres des Caraïbes.
* Dans le cadre de la quatrième phase du programme SBDC, des consultations ont été menées auprès des missions permanentes et d’institutions partenaires clés appelées à jouer un rôle déterminant dans la coordination et l'exécution du programme dans de nouveaux pays bénéficiaires (Brésil, Équateur et Uruguay).

**Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) de l'OEA**

* Le SEDI a mis à jour le centre d’échange d’informations en ligne pour les MPME (MSME *Online Clearinghouse*) et produit 11 éditions spéciales du bulletin d'information de l'OEA sur les MPME afin d'améliorer le partage des bonnes pratiques, des initiatives de coopération horizontale, des politiques, programmes et projets qui soutiennent le secteur des MPME dans les États membres de l'OEA.
* Le portail sur les politiques commerciales en ligne (SICE) a été amélioré : Plus de 37 000 documents officiels sont disponibles et 37 millions de vues ont été enregistrées.

**OBJECTIF 1.2 : Intensifier la coopération régionale, les échanges de connaissances, le transfert de technologie à des conditions et modalités établies d’un commun accord, et la collaboration intersectorielle entre les États membres et au sein de ces derniers en matière de compétitivité, productivité et innovation.**

**Forum de compétitivité des Amériques (FCA) et Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC)**

* Le Onzième Forum de compétitivité des Amériques (FCA) et la Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la compétitivité, tenus en mode virtuel, les 25 et 26 février 2021, ont porté sur les priorités pour le relèvement après la COVID-19. Le FCA a réuni 600 participants, y compris des ministres et hauts fonctionnaires de 32 États membres de l'OEA, des cadres supérieurs du secteur privé et des experts régionaux issus des secteurs public, privé et universitaire. Les États membres ont partagé 15 bonnes pratiques et ont identifié des priorités pour le relèvement après la COVID-19 dans les Amériques afin de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience à court et à long terme, par des activités dans les domaines ci-après : i) La transformation numérique, les MPME et la préparation des citoyens, ii) Le développement des entreprises axé sur l'innovation et l'autonomisation des entrepreneurs ; iii) l'amélioration de l'environnement réglementaire, la facilitation du commerce et les chaînes de valeur régionales ; et, iv) l'adaptation au changement climatique et la période après la COVID-19.

**Échange pour la compétitivité des Amériques (ACE)**

* Plus de 70 bonnes pratiques liées au relèvement économique face à la COVID-19 ont été partagées par des centres d'innovation, des centres de recherche et des groupements industriels de Denver, du comté d'El Paso et du comté de Jefferson, dans le Colorado (États-Unis), lors du Treizième Échange pour la compétitivité des Amériques (ACE), ce qui a créé à plus de 30 pistes de collaboration concrètes entre 37 dirigeants des secteurs privé, public et universitaire des États membres de l'OEA.
* Le programme ACE a inspiré l’élaboration et la mise en œuvre de cinq projets de collaboration initiés dans le cadre du réseau ACE :
  + *Imagine Lab Chile* a étendu son programme d’accompagnement d'entreprises à toute l'Amérique latine. Le programme accompagne actuellement des PME au Chili, en Argentine, en Bolivie, au Pérou, en Équateur, en Colombie et au Panama.
  + Vozy, une entreprise colombienne en phase de démarrage du secteur des télécommunications, a bénéficié d’un appui à l’accélération à Porto Rico (États-Unis) et s’est constituée en société aux États-Unis. Elle a créé des filiales au Mexique et en Colombie, et elle compte actuellement plus de 100 agents commerciaux à Porto Rico (États-Unis), en Espagne, au Chili, en Argentine et dans d'autres pays.
  + *BRAVA*, un laboratoire de solutions pour la parité hommes-femmes, a été constituée et a lancé des activités à Montevideo (Uruguay). Plus de 600 personnes et 30 entreprises ont reçu une formation au développement économique inclusif et aux stratégies et mécanismes en matière de parité hommes-femmes.
  + L'Agence nationale de la recherche et de l'innovation (ANII) de l'Uruguay a lancé *Proyecta Uruguay* afin d’offrir aux entreprises des services d’accompagnement, un accès aux investisseurs, ainsi qu’un accès au capital d'amorçage. Le programme a attiré 12 entreprises à vocation technologique en phase de démarrage vers l’Uruguay.
  + Le projet ***Remaining Initiatives for Sustainable Empowerment*** (RISE), mené à la Trinité-et-Tobago et axé sur l'autonomisation des entreprises dirigées par des femmes, a conduit au lancement de l'*Academy for Women Entrepreneurs* *- AWE Academy*, en collaboration avec l'ambassade des États-Unis à la Trinité-et-Tobago.
* Plus de 260 initiatives de 26 pays ont été partagées dans le cadre de l'accélérateur d'idées RIAC COVID-19 sur les outils technologiques, les solutions de santé, les initiatives de soutien aux entreprises et les plans de réponse et de relèvement économique mis en œuvre par les États membres en réponse à la pandémie.

**Groupe d’experts en matière de compétitivité infranationale (GTECS, selon le sigle en espagnol)**

* Trente (30) bonnes pratiques ont été partagées par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les indicateurs et du Groupe de travail sur les permis de construire.
* En collaboration avec des dirigeants du secteur privé, le SEDI a préparé et présenté au FCA le document sur la transformation numérique, la réactivation économique et l’emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes après la COVID-19, en tant que guide sur les politiques publiques de transformation numérique pour les États membres de l'OEA.

**OBJECTIF 1.3 : Intensifier la coopération en vue renforcer les capacités des institutions des États membres à assimiler l’innovation et les technologies transformatrices afin d’apporter une valeur ajoutée et de diversifier leurs économies de manière durable et inclusive**

**Science, technologie et innovation (STI)**

* Le SEDI a organisé la Sixième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie, qui s'est tenue en mode virtuel, les 7 et 8 décembre 2021, laquelle a adopté la Déclaration de la Jamaïque, « Mobiliser la puissance de la science et des technologies transformatrices pour faire avancer nos communautés ». Les questions abordées lors de la réunion des ministres sont les suivantes : La coopération régionale en matière de science et de technologie pour accélérer le relèvement après la pandémie de COVID-19 ; la réduction du déficit de compétences des jeunes et la préparation à l'industrie 4.0 ; la promotion de l'inclusion des femmes, des communautés rurales et autochtones, et d'autres populations en situation de vulnérabilité, dans le domaine de la science, de la technologie et de l’innovation (STI) ; la prospective technologique en tant que contribution aux décisions de politique publique ; et la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et le monde universitaire dans le but d’améliorer la qualité de vie et de soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME) grâce à la science et à la technologie.
* Deux sessions stratégiques de *Prospecta Americas* ont été réalisées en mode virtuel, les 27 et 28 octobre 2021, sur la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle, et sur la robotique, respectivement, en collaboration avec la Mission Permanente du Mexique près l'OEA, le CONACYT et l’État d’Hidalgo (Mexique).
  + Le SEDI a soutenu deux (2) études régionales de prospective technologique, dans le cadre de l'initiative *Prospecta Americas*, en collaboration avec MINCIENCIAS de Colombie, dont l'une portant sur l'avenir du travail en Amérique latine, dirigée par le centre de réflexion stratégique et de prospective de *Universidad Externado de Colombia,* et l'autre, sur la prospective dans le secteur agroalimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes, dirigée par le réseau ouvert sur la prospective et l'innovation du Programme ibéro-américain sur la science et la technologie pour le développement (CYTED).
* Cinquante bonnes pratiques et données d’expériences ont été partagées avec plus de 500 participants de 24 pays au cours de six sessions thématiques de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT), lesquelles se sont tenues entre avril et juin 2021 sur les questions ci-après : L'innovation et l'entrepreneuriat dans les Amériques, les politiques d'intelligence artificielle dans les Amériques, l'innovation inclusive et les femmes dans le domaine des STIM, l'ingénierie à impact, l'infrastructure nationale de la qualité en tant que pilier du développement durable, et la bioéconomie : Partage des bonnes pratiques et des priorités.
* Deux plates-formes virtuelles, *COMCYT Central* et COMUNITT (en collaboration avec l'Université de Californie à Riverside), ont été créées pour soutenir les professionnels et les entrepreneurs par le biais de séances d’accompagnement par des experts et des dirigeants du HUB de l’OEA pour la commercialisation et le transfert de technologie pour les Amériques, afin d'accélérer le passage de leurs solutions, technologies, produits et services innovants de la phase de l'idée à celle du marché, et de relever certains des défis les plus pressants dans les communautés des Amériques tout en contribuant à la diversification des économies de la région.
* En collaboration avec les partenaires du Groupe de travail 2 de la COMCYT (LACCEI, ACOFI et LEIRD), le SEDI a organisé 3 conférences régionales sur l'enseignement de l'ingénierie, qui ont soutenu l'échange de bonnes pratiques et fourni une formation en enseignement de l'ingénierie à plus de 1 200 professionnels et étudiants en ingénierie dans les Amériques.
* Le SEDI a soutenu des événements virtuels mettant en valeur les contributions sociales, scientifiques et intellectuelles des femmes dans les STIM, avec des organisations universitaires de la Chaire régionale Matilda sur les femmes dans le domaine de l’ingénierie dans les Amériques et de la Chaire régionale de l'UNESCO pour les femmes, la science et la technologie en Amérique latine, hébergée à la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO, selon l’acronyme en espagnol) en Argentine.

**OBJECTIF 1.4 : Soutenir les États membres dans le renforcement des capacités institutionnelles favorisant la création d’activités productives durables dans les secteurs du tourisme et de la culture.**

**Culture et tourisme**

* Dans le cadre du Plan de travail de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), le SEDI a partagé 30 bonnes pratiques avec les États membres sur les questions suivantes : Le renforcement des industries créatives et culturelles en vue d’une articulation et d’une complémentarité institutionnelles ; lignes directrices pour la création de comptes satellites de la culture ; promotion et protection des expressions culturelles au niveau local ; positionnement du secteur de la culture dans les programmes d’action publics afin de promouvoir le développement durable ; et, commémoration de la liberté : Abolition de l'esclavage dans les Amériques.
* Le SEDI a organisé la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), le 27 avril 2021, à laquelle 31 États membres ont été représentés. Les États membres ont évalué les progrès et la mise en œuvre des mandats et activités ministériels définis dans le Plan de travail de la CIC, et ils ont reçu une mise à jour sur la prochaine Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture, qui se tiendra en 2022 sous la direction du Guatemala en tant qu’hôte.
  + Le SEDI a avancé l'exécution du projet « Renforcement de la résilience face aux catastrophes dans les petites entreprises touristiques des Caraïbes ».
  + Il a contribué au renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et de gestion de ces situations dans neuf pays des Caraïbes, 23 membres du personnel de gestion des situations d'urgence ayant suivi le cours de base destinés aux équipes d'intervention en cas d'urgence communautaire (CERT, selon le sigle en anglais).
  + En collaboration avec la Caribbean Hotel and Tourism Association - CHTA (Association hôtelière et touristique des Caraïbes), le SEDI a réalisé une évaluation des difficultés rencontrées par les petites entreprises touristiques pour assurer la continuité de leurs activités après une catastrophe, et a validé les résultats de cette évaluation dans le cadre d'un forum multilatéral réunissant plus de 60 participants du secteur.
  + En collaboration avec l'Université des Indes occidentales (UWI), par l'intermédiaire de son Institut pour le développement durable et du Centre de réduction des risques de catastrophe, une formation a été dispensée à plus de 50 propriétaires, exploitants et employés de petites entreprises touristiques afin de les aider à préparer, exécuter, réviser, et mettre à jour leurs plans d'urgence multirisques en vue de la continuité des activités.
* En partenariat avec l'American Hotel and Lodging Educational Institute, le SEDI a partagé avec les entreprises du secteur de l'hôtellerie et du tourisme ainsi que les gouvernements de nouveaux programmes axés sur l'industrie et basés sur les compétences à l’intention des établissements d'enseignement professionnel, afin de relever les défis du marché du travail et de combler les lacunes en matière de compétences.
* En partenariat avec le Département de l'intérieur des États-Unis et l'Institut international d'études touristiques de l'Université George Washington, le SEDI a établi l’initiative dénommé *Indigenous Tourism Collaborative of the Americas*, par le biais de deux événements de lancement, qui ont eu lieu lors du Vingt-cinquième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme (6 octobre) et de la Journée des peuples autochtones (11 octobre), respectivement.
  + Cette initiative de collaboration est un réseau de 100 dirigeants autochtones et d’organisations liées à l'industrie du tourisme à travers les Amériques, dont l’objectif est d’échanger des vues et des données d’expériences et de favoriser les échanges afin d'encourager la collaboration à l'appui du développement durable et de la croissance parmi les communautés autochtones et rurales dans l'ensemble des Amériques. Les priorités actuelles de l’initiative sont les suivantes : 1) Le relèvement après la Covid-19 ; 2) Le renforcement des capacités, la durabilité et la technologie ; et 3) Le respect, la représentation et l’inclusion en matière de planification et d’exécution par les pouvoirs publics et l'industrie.
* Le SEDI a réalisé la Troisième et la Quatrième réunions extraordinaires de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR), les 26 mars et 28 juin 2021, en présence de 30 et 22 États membres, respectivement, afin d'offrir aux États membres un forum pour examiner les progrès réalisés par les groupes de travail de la CITUR, discuter des mesures à prendre pour faire face à l'impact de la pandémie, et relancer le secteur des voyages et du tourisme, ainsi que pour préparer le secteur à la période après la pandémie.
* Le SEDI a organisé le Vingt-cinquième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme, qui s'est tenu en mode virtuel, le 6 octobre 2021, et qui a adopté la Déclaration du Paraguay sur le thème de la réunion « Vers la reconstruction et la relance du tourisme après la COVID-19 ». Les ministres et hauts fonctionnaires de 30 États membres ont partagé des stratégies visant à atténuer les effets négatifs de la COVID-19 sur le tourisme, ainsi que leurs initiatives pour le tourisme après la COVID-19. Le Congrès a accepté l'offre de l'Équateur d'accueillir le Vingt-sixième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme en 2024.
* Le SEDI s’est associé avec la Banque interaméricaine de développement et les Nations unies pour soutenir les États membres sur les questions liées aux protocoles de biosécurité pour le secteur du tourisme, y compris la formulation d'une série de recommandations régionales appelées à guider l’élaboration, la mise en œuvre et, surtout, la mise à jour des protocoles de biosécurité dans les secteurs de l'hôtellerie, des transports locaux, des aéroports, des ports, et des plages, à partir de directives s’appuyant sur les données probantes les plus récentes dans le domaine scientifique.

**Le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP)**

* Le Secrétariat de la CIP a organisé la Douzième Réunion ordinaire de la CIP et la Vingt-et-unième Réunion de son Comité exécutif (CECIP), qui se sont tenues en mode virtuel, le 19 mai 2021. Au cours de ces réunions, la résolution de Buenos Aires et le Plan d'action 2021-2023 s’y rapportant, le budget opérationnel 2021-2022, les rapports d'activité des six groupes consultatifs techniques (GCT) et du Secrétariat de la CIP ont été approuvés. Point important, la réunion a permis d’élire le nouveau Bureau du CECIP.
* Le Secrétariat a élaboré le Guide du port vert, en anglais et en espagnol, lequel fournit des recommandations pratiques sur la manière d'exploiter un port de manière écologiquement durable, par le biais de rapports de durabilité et de conseils sur la manière d'obtenir une certification de port vert.
* Il a publié et diffusé le dernier numéro en date de la revue CIP (Volume 31) portant sur l’application des outils technologiques à la nouvelle gouvernance portuaire, qui propose des analyses d'experts sur la gouvernance portuaire en particulier pendant la pandémie de COVID-19, sur la législation portuaire, et sur les systèmes de collectivité portuaire, entre autres.
* Le Secrétariat a publié et diffusé 12 numéros du bulletin d'information mensuel « CIP Highlights », qui contient des dépêches, une liste de manifestations, des publications et des articles pertinents pour la communauté CIP.
* Il a publié et diffusé le septième numéro du bulletin sur la responsabilité sociale, la parité hommes-femmes, et l'autonomisation des femmes, créé par l'Autorité portuaire nationale (APN) du Pérou, en sa qualité de présidente du Groupe consultatif technique (GCT) sur les questions susmentionnées, avec d'importantes contributions de la communauté CIP.
* Le Secrétariat a géré la mise à jour du portail de la CIP, un outil utile pour les 34 autorités portuaires nationales et le secteur privé (membres associés et partenaires stratégiques). En outre, le portail de la CIP a enregistré 16 000 utilisateurs, ce qui représente une augmentation de 45,5 % du trafic par rapport à 2020.
* Le Secrétariat a fourni un soutien à la CIP pour l'attribution de quatre (4) prix maritimes des Amériques et de trois (3) mentions d’honneur à des institutions publiques et privées de l'Équateur, de la Jamaïque, du Mexique, du Pérou et des États-Unis pour leurs pratiques exemplaires dans les catégories suivantes : Relation port-ville, gestion des risques de catastrophe dans les ports et/ou les terminaux, numérisation, automatisation et transformation technologique, et femmes exceptionnelles dans le secteur portuaire.
* Il a fourni un soutien à la CIP pour l'attribution de quatre (4) prix d'excellence dans l'industrie portuaire, en collaboration avec l'*American Association of Port Authorities* (AAPA), à des institutions publiques et privées du Brésil, de la Colombie, de la Jamaïque et du Pérou pour leurs pratiques réussies dans les catégories suivantes : Partenariats public-privé, développement des infrastructures portuaires, réponse à la pandémie de COVID-19 et technologie et innovation.
* En collaboration avec l'Association nord-américaine pour la protection de l'environnement marin (NAMEPA), le Secrétariat a organisé, conjointement avec des partenaires, un concours d'art sur la protection de l'environnement marin, à l'intention des élèves de la maternelle à la terminale, et a diffusé des calendriers 2022 contenant les œuvres d'art primées à la communauté CIP.
* Le Secrétariat a participé, en tant qu'intervenant, à sept (7) événements virtuels pour l'Amérique latine et les Caraïbes, afin de présenter les tendances et défis actuels du secteur portuaire.
* Il a participé, en qualité de professeur invité, au programme de masters en gestion logistique dans les douanes et les ports de l'Université de Santo Domingo (République dominicaine).

**LIGNE STRATÉGIQUE 2 : RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS   
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONFORMÉMENT AU PROGRAMME INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2021 (PIDS)**

Le Département du développement durable a poursuivi l'intégration de la résilience et de la gestion des risques de catastrophe dans tous les domaines stratégiques du PIDS, en accordant une attention particulière au relèvement face à la pandémie. Les efforts de mobilisation de fonds se sont concentrés sur la gestion des bassins transfrontaliers et de la biosphère, les énergies renouvelables et les énergies de transition, la résilience des communautés, ainsi que la continuité des activités et des plans d'urgence des entreprises.

**OBJECTIF 2.1 : Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion des risques de catastrophe conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.1. du PIDS.**

**Gestion des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique**

* Le SEDI a assuré le suivi de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le document CIDI/CPD/doc.200/20 rev. 3 et les a fait adopter à la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale, au moyen de la résolution AG/RES. 2955   
  (LI-O/21).
* Le Secrétariat a élaboré une proposition visant à améliorer la base de données en ligne du Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes (INDM) et a mis en place une coordination avec l'Organisation interaméricaine de défense (JID) afin d’alimenter la base de données.
* Le SEDI a apporté son soutien à la présidence de la Commission interaméricaine sur la réduction des catastrophes naturelles (CIRCN) dans les efforts que celle-ci a déployés pour assurer une coordination avec ses partenaires au sein du système des Nations unies, de la communauté internationale de gestion des risques de catastrophe, des institutions financières internationales et des banques de développement, ainsi que des organisations spécialisées intergouvernementales sous-régionales, entre autres organisations pertinentes.
* Le SEDI a fourni un soutien de secrétariat technique au Groupe de travail chargé de la rédaction et de l'adoption de la Charte interaméricaine des entreprises et des résolutions relatives au développement durable et à la gestion des risques de catastrophe, préparées par la Commission du CIDI sur les politiques de partenariat pour le développement et la Commission sur la sécurité continentale.
* Le SEDI a contribué au renforcement des capacités en matière de préparation et de gestion des situations d’urgence dans neuf (9) pays des Caraïbes, 23 personnes chargées de la gestion des urgences ayant suivi le cours de base pour les équipes d'intervention en cas d'urgence communautaires (CERT) dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience face aux catastrophes dans les petites entreprises touristiques des Caraïbes ».
* Le Secrétariat a réalisé une évaluation globale et intégrée sur les difficultés et obstacles rencontrées par les petites entreprises touristiques des Caraïbes pour assurer la continuité de leurs activités après une catastrophe, avec la participation de plus de 1 200 entreprises et responsables gouvernementaux de quatorze (14) pays des Caraïbes.
* Il a lancé un appel à propositions en vue d’une formation de base nationale pour les équipes d'intervention en cas d'urgence communautaire (CERT) afin de créer des CERT, dans au moins une communauté, dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience face aux catastrophes dans les petites entreprises touristiques des Caraïbes ». Cinq (5) pays ont soumis des propositions pour dispenser une formation à 30 membres de la communauté par session pendant la période visée.
* Le SEDI a fourni une assistance technique à plus de cinquante-cinq (55) propriétaires, exploitants et employés de petites entreprises touristiques en matière de continuité des activités et de planification d'urgence multirisque des entreprises dans les pays des Caraïbes, dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience face aux catastrophes dans les petites entreprises touristiques des Caraïbes », financé par la Mission permanente des États-Unis près l'OEA.
* Il a présenté un webinaire en matière de droit international des interventions lors de catastrophe, sur le thème du renforcement des capacités nationales de gestion des catastrophes, en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et Amazon Web Services (AWS), afin de soutenir les États membres de l'OEA dans l'isthme centraméricain dans les efforts qu’ils déploient pour faciliter les interventions internationales en cas de catastrophe et l'aide humanitaire.
* Le SEDI a facilité la livraison de kits contre la COVID-19, par le biais du programme des Casques blancs de l'OEA, dans le cadre de l'assistance des Casques blancs argentins à l'Amérique centrale et aux Caraïbes.

**OBJECTIF 2.2 : Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion durable des écosystèmes conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.2. du PIDS.**

* Cet objectif, qui relève du domaine stratégique 3.2 du PIDS, est visé dans le cadre de tous les programmes et projets du Département du développement durable du SEDI (DDD/SEDI). Plus particulièrement, la gestion durable des écosystèmes constitue un objectif et une composante à part entière de tous les projets de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins transfrontaliers, tels que le bassin de La Plata, et les biosphères transfrontalières, telles que la biosphère trinationale de *La Fraternidad* dans la région du Trifinio. De même, tous les efforts en matière d'énergie durable, en particulier ceux visant à promouvoir les énergies renouvelables, les politiques de transition énergétique et l'efficacité énergétique, contribuent à la gestion durable des écosystèmes, de leurs ressources naturelles et de leurs services écologiques. En outre, tous les efforts visant à renforcer la résilience des communautés et la gestion des risques de catastrophe contribuent directement à cet objectif.

**OBJECTIF 2.3 : Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion intégrée des ressources hydriques conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.3 du PIDS.**

**Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**

* Le SEDI a mené à bien la proposition et l’approbation d'une demande de subvention de 4,8 millions USD auprès Fonds pour l'environnement mondial (FEM), par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), afin de favoriser la sécurité de l'eau dans la région du Trifinio (El Salvador, Honduras et Guatemala).
* Le SEDI a poursuivi l'exécution du projet du bassin de *La Plata* , élaboré grâce à une subvention de 2 millions USD obtenue du FEM pour la mise en œuvre du Plan d'action stratégique (PAS), afin d'accélérer les activités dans les domaines prioritaires de la sécurité de l'eau, de la résilience climatique et de la santé des écosystèmes, y compris le développement d'un portefeuille de projets multisectoriels à l'échelle du bassin dans le court terme.
* Le SEDI a élaboré une proposition pour la gestion durable et la résilience au climat des écosystèmes des Hautes Andes, une initiative régionale (Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou), afin de solliciter une contribution de 5 147 825 USD de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), laquelle a été accordée.
* La subvention accordée par l’l'USAID à Haïti pour les projets de développement fondé sur la participation de la collectivité (*Community Driven Development* - CDD) et le mécanisme de microfinancement (*Small Grants Facility*) a été transférée au Département du développement durable du SEDI (DDD/SEDI). Dans le cadre de l'extension de l'accord avec l'USAID, le projet CDD a été reprogrammé avec un objectif global de renforcement de la résilience du secteur de l'eau et une approche de gestion intégrée des ressources en eau. Une nouvelle contribution de 2 300 000 USD devrait être accordée à des fins d’exécution en 2022.
* Le DDD/SEDI s'est associé à la Banque interaméricaine de développement (BID), au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), à la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ), et au Secrétariat de la Convention de Carthagène (CAR/RCU), pour l'exécution du projet du FEM, Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CreW+), avec une contribution de 15 millions de dollars, dans la région des Caraïbes au sens large : Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. Le DDD/SEDI est responsable de la coordination générale du projet, et à la Barbade il dirige le développement d'une stratégie nationale de communication (et le plan de mise en œuvre s’y rapportant) pour la gestion intégrée de l'eau et des eaux usées (IWWM) ainsi que l'évaluation de l'environnement favorable à la mise en place d’un fonds renouvelable pour l'assainissement des eaux usées et au développement d'un mécanisme de cofinancement/d’un fonds renouvelable, afin de soutenir l'adoption de programmes de traitement et de réutilisation des eaux usées.
* Le DDD/SEDI, conjointement avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et en collaboration avec les gouvernements du Costa Rica, de la Jamaïque et de l'Uruguay, a entrepris l'initiative régionale de Programme d'action climatique pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes : Proposition globale basée sur les meilleures pratiques dans la région. Cette approche régionale vise à promouvoir des activités et des outils en matière d’action climatique pour la réalisation des contributions déterminées au niveau national (CDN).
* Le DDD/SEDI a publié le guide sur la Parité hommes-femmes et l’eau dans les Amériques : Considérations et lignes directrices pour l'intégration de la perspective de genre dans les programmes, plans, projets et activités de gestion de l'eau.
* Le SEDI élabore la méthodologie de publication sur les bassins transfrontaliers : L'eau et la paix dans les Amériques - Méthodologie pour les diagnostics en matière de coopération et de résilience transfrontalières, qui sera publiée en 2022.

**OBJECTIF 2.4 : Promouvoir les capacités des États membres en ce qui concerne la thématique des villes et communautés durables conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.4. du PIDS.**

* Cet objectif est également abordé comme un objectif global de tous les programmes et projets du DDD/SEDI, puisqu'ils ciblent les communautés urbaines au sein des bassins transfrontaliers et des unités de planification et de gestion régionales. De même, le partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA) et le programme de gestion des risques de catastrophe contribuent à faire avancer les objectifs des villes et des communautés durables.
* Les efforts de mobilisation de fonds se sont poursuivis pour la mise en œuvre du cours en ligne ouvert à tous (MOOC, selon le sigle en anglais) sur les communautés urbaines durables, examiné en 2020 afin de fournir aux jeunes les outils et connaissances nécessaires pour influer sur les changements en matière de culture, de pratiques et d’habitudes, ainsi que les politiques publiques dans le but de parvenir à des communautés durables et résilientes.

**OBJECTIF 2.5 : Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion durable de l’énergie, en privilégiant la promotion des énergies propres, renouvelables et durables du point de vue environnemental ainsi que l’efficience énergétique, conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.5. du PIDS.**

**Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat (ECPA)**

* Le SEDI a organisé neuf (9) dialogues virtuels entre le secteur public et le secteur privé sur la souplesse du réseau électrique, le gaz naturel et l'intégration. Les dialogues ont porté sur les recommandations politiques présentées par le secteur privé aux chefs d'État lors du Huitième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Lima, en avril 2018, ainsi que sur les recommandations visant à remédier aux effets de la pandémie de COVID-19.
* Le SEDI a accueilli la série de formations sur la transformation énergétique des îles dans le cadre du Forum caribéen sur les énergies renouvelables (CREF). La série de formations a réuni des experts en énergie, des responsables politiques, des régulateurs, des responsables de services publics, et des représentants du secteur privé, pour leur permettre de se familiariser avec les outils et les méthodologies développés par plusieurs laboratoires nationaux américains, dans le cadre de l'initiative sur les transitions en matière d'énergie du Ministère américain de l'énergie, afin de soutenir la transformation du secteur de l'énergie. Au nombre des questions traitées lors des sessions figuraient les suivantes : (1) les principes fondamentaux des systèmes d'énergie électrique, y compris la gouvernance et les considérations institutionnelles pour la résilience ; (2) les approches visant à identifier les infrastructures critiques et les objectifs opérationnels, (3) les exigences de processus de passation de marché robustes, et (4) les éléments financiers pour améliorer la viabilité économique des projets.
* Le SEDI a accueilli quatre (4) dialogues de haut niveau sur l'énergie en partenariat avec le Secrétariat national de l'énergie du Panama. Des décideurs politiques et des dirigeants de l'industrie de l’énergie des Amériques ont discuté des questions clés relatives à l'avancement des transitions énergétiques et du développement à faible émission de carbone dans les Amériques.
* Le SEDI a élaboré un projet visant à échanger des données d'expériences, les meilleures pratiques et les leçons apprises en matière de mesure de la qualité de l'air et de surveillance de l'ozone.
* Il a élaboré un projet visant la transparence et l'engagement civique pour des transitions énergétiques démocratiques dans les Amériques. L'objectif est de soutenir les efforts des États membres de l'OEA afin de faire participer les organisations de la société civile, les minorités, les groupes marginalisés et les communautés vulnérables au processus décisionnel en matière de politiques d'énergie propre, de sécurité énergétique et de stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
* Le Panama a annoncé qu'il organisera la Cinquième Réunion des ministres du Partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA), les 10 et 11 février 2022, à Panama. La réunion des ministres de l'ECPA portera sur les transitions énergétiques justes et inclusives. Des sociétés d'énergie, des entrepreneurs et des partenaires au développement participeront à l'événement, afin de présenter des technologies et de partager des connaissances, outils et mécanismes visant à faire progresser les transitions énergétiques dans les Amériques. En 2021, le Secrétariat national à l'énergie du Panama a organisé plusieurs événements publics dans le but d’élaborer le Plan d'action 2022-2024 de l’ECPA, qui sera approuvé lors de la réunion des ministres du continent américain.

**OBJECTIF 2.6 : Renforcer les capacités des États membres à disposer d’institutions efficientes, efficaces, responsables et inclusives pour le développement durable, conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.6. du PIDS.**

**Renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable**

* LE SEDI a préparé et soumis le Huitième Rapport d'évaluation du Programme de coopération environnementale (PCE) de l’Accord de libre-échange États-Unis, Amérique Centrale, République Dominicaine (CAFTA-DR) au Conseil des affaires environnementales de CAFTA-DR, lequel rapport présente les résultats, réussites, défis et recommandations du PCE, dans les domaines suivants :
* Renforcement des capacités institutionnelles pour un respect et une application effectifs de la législation environnementale
* Renforcement des capacités de lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages
* Élaboration de normes de qualité de l'air, y compris des systèmes de surveillance de l'air en milieu urbain
* Renforcement de la gestion des eaux usées et des déchets solides
* Renforcement de la capacité à réaliser des évaluations d'impact environnemental (EIE)
* Promotion de la conservation des écosystèmes marins et côtiers
* Promotion de la participation du public et renforcement des connaissances de la société civile en matière de législation environnementale
* Le SEDI a fourni une assistance administrative et technique au Secrétariat de l'Accord de promotion du commerce entre les États-Unis et le Pérou (APC entre les États-Unis et le Pérou) pour les plaintes sur les questions d'application de la loi sur l'environnement, ainsi que pour la réception et le traitement des plaintes émanant du public concernant les manquements d'une partie à l'application effective de ses lois sur l'environnement.
* LE SEDI a élaboré une proposition de projet pour le renforcement des capacités des organismes d'exécution nationaux du FEM en Amérique latine et dans les Caraïbes, en collaboration avec le Secrétariat du FEM et dans le cadre de son programme de soutien aux pays. Cette proposition de projet est en cours d'examen en vue de la huitième reconstitution des ressources du FEM.

**LIGNE STRATÉGIQUE 3 : PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES AMÉRIQUES**

L'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains, par sa résolution AG/RES. 2955 (L-O/20), a chargé le SEDI de commencer à planifier la deuxième phase du Programme interaméricain d’éducation (PIE). À cet égard, sous la direction des autorités de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE), le dialogue entre les ministères de l'éducation qui s'est tenu en 2021 a acquis une dynamique qui s'est consolidée lors de la Neuvième Réunion ordinaire de la CIE, tenue en novembre 2021, où 28 pays ont adopté la méthodologie pour la construction de la deuxième phase du Programme interaméricain d’éducation (PIE), contenue dans le document CIDI/CIE/doc.9/21. La méthodologie reflète le processus réalisé afin de trouver un consensus et d’établir ensemble les besoins et les urgences qui affectent la région en termes de continuité en matière d'éducation, le tout en accordant une attention particulière aux populations en situation de vulnérabilité, et conformément aux thèmes abordés dans le cadre du dialogue tenu au cours des 18 derniers mois.

**OBJECTIF 3.1 : Renforcer les capacités institutionnelles des États membres afin de fournir une éducation de qualité, inclusive et assortie d’équité.**

**Le Programme interaméricain d’éducation et la mise en œuvre du Plan de travail 2019-2022 de la Commission interaméricaine de l'éducation**

* Un dialogue virtuel sur l'inclusion et l'équité dans l'éducation a été organisé dans le cadre du projet n° 13 du Plan de travail de la CIE, dans l'optique de partager des politiques en matière d'éducation, des réglementations, des outils et des données d'expériences mis en œuvre par les pays de la région afin de promouvoir une éducation de qualité, inclusive et assortie d'équité dans des contextes de changement.
* Un dialogue virtuel s'est tenu dans le cadre du projet n° 17 du Plan de travail de la CIE, avec pour objectif de promouvoir de nouvelles visions sur le développement des compétences de communication chez les étudiants à travers des langues étrangères, autochtones et visuelles-gestuelles.
* Des synergies ont été créées et des possibilités de collaboration et de coopération entre les États membres, ainsi qu'avec les institutions régionales, ont été identifiées en vue de la mise en œuvre d'initiatives dans les domaines de l'éducation et du développement humain, à la suite de la réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui s'est tenue en mai 2021, sur le thème « Promouvoir le Plan d'action continental pour la continuité de l'éducation (PHACE) en tenant compte des effets de la pandémie causée par le coronavirus ».
* En collaboration avec l'OIT/Cinterfor et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), un atelier a été organisé sur le thème de la Progression vers un cadre régional des qualifications (CRQ), et dans l’optique de contribuer au développement des capacités au sein des équipes nationales dans ce domaine ainsi que celui de la viabilité d'un CRQ dans le cadre des nouvelles politiques publiques d'emploi et de formation, conformément au projet n° 21 du Plan de travail de la CIE.
* À la suite de la collaboration avec l'OPS qui a débuté en 2020, et dans le cadre du projet n° 4 du Plan de travail de la CIE, deux dialogues virtuels ont été tenus sur la promotion d’aptitudes de vie saines par l'éducation physique et nutritionnelle dans les écoles, ainsi que sur les politiques et programmes visant à promouvoir des règlements et normes concernant les aliments dans l'environnement scolaire.
* Des documents ont été élaborés pour systématiser les dialogues sur les politiques publiques menés en 2020 et en 2021, lesquels compilent les contributions des pays en matière de leçons apprises, de défis rencontrés et d’expériences locales sur des questions revêtant une grande importance pour la région. Ces documents ont été validés par les autorités et les fonctionnaires des pays qui ont participé aux dialogues respectifs.
* Un programme de renforcement des capacités a été lancé dans le cadre de la collaboration entre la fondation Internet Society (ISOC) et l'OEA, par l’intermédiaire du Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi. Ce programme consiste en cinq cours virtuels sur des questions liées à l'intégration de l'Internet et de la gouvernance au niveau des politiques, programmes et/ou projets publics.

**OBJECTIF 3.2 : Renforcer la profession d'enseignant dans les États membres en créant davantage de possibilités de formation**

**Le Réseau interaméricain de formation des enseignants (RIED)**

* Le SEDI a contribué au renforcement des capacités de 57 établissements de formation des enseignants de la région à dispenser une formation de qualité aux enseignants des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) grâce à des collaborations multilatérales soutenues par près de 500 000 dollars en avantages et primes financières accordés à 26 États membres.
* Le SEDI a contribué au renforcement des capacités de plus de 237 000 éducateurs en STIM de 34 États membres (y compris par des formations en face à face dispensées à 3 288 éducateurs) à assurer un enseignement STIM de qualité à leurs élèves.
* Le SEDI a consolidé et diffusé des stratégies efficaces en matière de formation des enseignants des STIM grâce à l'organisation d'une session d'affiches virtuelles, d'un séminaire virtuel et de publications sur les pratiques efficaces de formation des enseignants en STIM.

**Le portail éducatif des Amériques**

* Quatre-cent-seize (416) citoyens de 22 États membres ont bénéficié de bourses partielles pour des cours et des diplômes enseignés dans la Salle de classe virtuelle du Portail éducatif des Amériques (PEA).
* Cent-cinquante-six (156) personnes ont eu un accès à des cours en ligne ouverts à tous (MOOC), gratuits, brefs, et auto-administrés, sur les questions de genre et l'enseignement des STIM.
* Grâce à des alliances avec des partenaires stratégiques au sein de l'OEA, 7 cours virtuels ont été produits dans différents domaines. Au nombre des résultats obtenus par ces alliances figurent les suivants :
* Mille-soixante-et-une (1 061) personnes ont été formées aux droits humains (alliance avec la CIDH)
* Cent-une (101) personnes ont été formées à la prévention et à la prise en charge des victimes de violence armée (alliance avec le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l’OEA - SSM/OEA).
* Cinquante (50) personnes ont été formées à la prévention de la violence sexiste sur le lieu de travail (alliance avec la Commission interaméricaine des femmes – CIM, et le Réseau interaméricain de l’administration dans le domaine du travail - RIAL).
* Dans le cadre du programme d'éducation numérique OEA-ProFuturo, 72 enseignants et fonctionnaires des ministères de l'éducation ont été formés à l'utilisation de l'équipement technologique de ProFuturo, et l'accès au système de gestion de l'apprentissage a été accordé à 92 écoles primaires des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Guyana et de Sainte-Lucie. Plus de 1 400 enseignants ont également été formés à l'innovation et à l'intégration en matière des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) en classe. De même, 60 personnes représentant plus de 10 organisations de la société civile (OSC) en Amérique latine ont été formées dans le cadre du cours sur les Alliances novatrices pour la durabilité.

**OBJECTIF 3.3 : Renforcer les capacités institutionnelles des États membres afin d’assurer une prise en charge intégrale de la petite enfance**

* Un accord de coparrainage a été conclu avec l'Université des Indes occidentales (UWI) pour offrir 19 bourses d'études, pour l'année universitaire 2021-2022, à des boursiers du Programme d’alliances pour l’éducation et le perfectionnement (PAEC) de l’OEA-UWI, issus des États membres anglophones des Caraïbes, qui sont inscrits au cours de certificat en développement de la petite enfance et études familiales.

**OBJECTIF 3.4 : Encourager, au sein des États membres, l’accès à des filières éducatives de qualité, inclusives et équitables à tous les niveaux, dans toutes les modalités et dans les quatre langues officielles de l’Organisation.**

**Les programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA**

* Trois-mille-cent-trente-et-une (3 131) bourses d'études basées sur les besoins ont été attribuées, en partenariat avec diverses institutions régionales et internationales, à des citoyens de 34 États membres.
* Modalités : 87% en ligne ; 13% traditionnel/hybride
* Niveaux d'études : 84% maîtrise ; 9% certificat ; 5% doctorat ; 2% licence
* Sexes : 52% d'hommes et 48% de femmes
* Plus de 11 000 offres de bourses d'études sont actuellement proposées par le biais de partenariats avec des institutions clés, y compris *Soluciones Integrales de Formación y Gestión* (STRUCTURALIA) en Espagne, *Marconi International University* aux États-Unis et *Formato Educativo Escuela de Negocios* en Espagne.
* Le comité de sélection du programme PAEC Chili 2021 se réunira au cours du premier trimestre de l'année et les bénéficiaires seront sélectionnés d'ici à mars 2022.
* En collaboration avec des partenaires clés, le Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi (DHDEE) a augmenté de 2 400 nouvelles offres le nombre de bourses et de possibilités de formation offertes aux citoyens de la CARICOM pour des études de premier cycle et des cours de troisième cycle en ligne au cours du cycle 2020-2021.
* La Commission du Programme de bourses de perfectionnement professionnel a sélectionné un total de 7 cours alignés sur les priorités des pays de l'OEA. La Commission a évalué et classé 29 propositions de cours présélectionnées (sur 58 reçues) provenant de 13 institutions différentes situées dans cinq pays membres de l'OEA (Chili, Colombie, Mexique, Pérou et États-Unis) et deux États observateurs de l'OEA (Italie et Espagne). Deux de ces cours seront enseignés en anglais et dans les domaines des énergies renouvelables, qui sont nécessaires au développement économique et durable de la région et présentent un fort potentiel en matière d'employabilité ; deux cours sélectionnés dans le domaine de l'éducation permettront aux enseignants d'adapter leurs classes à de nouvelles modalités avec des propositions pédagogiques innovantes et des méthodologies différentes. L'un des cours sélectionnés aidera les professionnels à intégrer une approche de genre dans leurs programmes et projets, fournissant ainsi aux pays et à leurs institutions des éléments pour surmonter les inégalités historiques. Enfin, les deux derniers cours sélectionnés permettront aux participants d'actualiser leurs connaissances sur les technologies de dernière génération qui sont en cours de développement pour le traitement de l'eau, et de se familiariser avec le cadre international de la gestion des risques de catastrophe et du changement climatique. Ces cours seront mis en œuvre entre mars et juin 2022.
* Le Programme de bourses d'études universitaires a reçu des demandes de 31 États membres en réponse à l'appel à candidatures pour 2021. La commission de sélection ad hoc a évalué et classé 104 candidatures admissibles, ce qui a permis d'offrir 37 bourses d'études. Huit (8) bourses ont été attribuées pour des études de premier cycle, et 29 pour des études supérieures. Les bourses d'études universitaires sont accordées pour les deux dernières années d'études du premier cycle aux citoyens des États membres anglophones des Caraïbes et du Suriname, tandis que les bourses d'études supérieures sont accordées pour des études menant à une maîtrise, un doctorat et/ou une recherche de troisième cycle aux citoyens de tous les États membres de l'OEA. Les boursiers reçoivent jusqu'à 10 000 dollars par année universitaire, pour un maximum de deux années universitaires, afin de poursuivre des études dans des établissements universitaires réputés des États membres de l'OEA, selon des modalités sur place, en ligne ou mixtes. Au total, 37 bourses d'études ont été attribuées.

**Le Fonds panaméricain Leo S. Rowe**

* Le Fonds a géré un portefeuille d'investissements de 22,9 millions USD.
* Il a administré 369 comptes de prêts d'une valeur de 2,25 millions USD avec un taux de défaillance sur prêts à un chiffre.
* Le Fonds a accordé une aide financière de 610 563 USD pour soutenir des étudiants internationaux de 20 des 32 États membres éligibles de l'OEA.
* Il a fourni un appui financier à près de 100 étudiants internationaux de la région pour les aider à couvrir les frais de scolarité et de subsistance liés à leurs études universitaires aux États-Unis.
* 70.2% sont inscrits à des études supérieures (maîtrise ou doctorat)
* 52.4% sont des femmes
* 100% d'études sur place (traditionnelles)
* Le Fonds a accordé des prêts éducatifs et des prêts d'urgence aux membres du personnel du SG/OEA.
* Deux bourses d'aide d'urgence dans le contexte de la COVID-19 ont été accordées à des femmes du Belize et du Pérou pour les aider à surmonter les difficultés financières causées par la pandémie pendant leurs études aux États-Unis.
* La campagne de collecte de fonds « Give to Education » a continué afin de fournir des bourses d'urgence supplémentaires.
* En collaboration avec d'autres institutions liées à l'enseignement supérieur, des webinaires ont été réalisés à l'intention des citoyens de sept États membres de l'OEA.
* Le SEDI a réalisé des séminaires sur les principes d'investissement et de gestion des risques à l'intention de la Commission du Fonds Rowe et a tenu les membres informés sur les évolutions pertinentes dans le secteur de l'enseignement supérieur et des programmes d'échange pendant la pandémie.

**Programme de bourses d'études et de renforcement des capacités de la Commission interaméricaine des ports (CIP)**

* Huit-cent-quarante (840) bourses d'une valeur de 733 570 USD ont été attribuées à des agents portuaires de 30 États membres de l'OEA pour 31 cours en ligne de perfectionnement professionnel certifié sur des sujets tels que la logistique, les opérations portuaires, INCOTERMS 2020, la technologie et la numérisation, la sécurité portuaire, la gestion des risques de catastrophe, la compétitivité, les voies navigables, entre autres questions prioritaires. En outre, dans le cadre d’un protocole d'accord entre la CIP et l'Association des administrations portuaires des Caraïbes (PMAC) et d’une alliance stratégique avec la Garde côtière des États-Unis (USCG), des agents portuaires d'Aruba, des Bermudes, de Bonaire, de Saint-Martin, et des îles Turks et Caicos ont également bénéficié de ces activités.
* Plus de 3 000 responsables portuaires de 28 États membres ont été initiés à des pratiques réussies, dans le cadre de 17 webinaires techniques organisés en collaboration avec huit (8) partenaires stratégiques, sur des questions pertinentes telles que la protection et la sécurité portuaires, la transformation numérique, les guichets uniques maritimes, la hausse des coûts du transport maritime, l'industrie des croisières, les opérations durables, et la parité hommes-femmes, entre autres. La réalisation de ces webinaires a été rendue possible grâce à l'alliance stratégique avec Reel ID.

**LIGNE STRATÉGIQUE 4 : PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT,   
DIGNE ET PRODUCTIF POUR TOUS**

Le SEDI renforce la capacité des États membres à améliorer les conditions de travail, à promouvoir les droits des travailleurs et à créer des emplois, en substance à promouvoir l'emploi productif et le travail décent pour tous. La pandémie de Covid-19, qui a perturbé les marchés du travail dans toute la région et aggravé le chômage, le travail informel et les inégalités professionnelles, a renforcé l'importance de ces objectifs, en les plaçant au centre de la réponse des politiques économiques et sociales. Depuis le début de la pandémie, le SEDI a orienté ses efforts pour aider les gouvernements à répondre à la crise tout en créant les conditions d'un relèvement durable.

En 2021, les activités entreprises par le SEDI dans ce domaine se sont concentrées sur le soutien aux États membres pour les aider à faire face aux effets de la pandémie sur la société et le travail, notamment en ce qui concerne les écarts plus importants entre hommes et femmes, le risque de recul dans l'éradication du travail des enfants, la nécessité de renforcer la formation professionnelle et le recyclage, et l'engagement à faire progresser la protection sociale universelle et à garantir des mécanismes de dialogue institutionnalisés entre les travailleurs, les employeurs et les pouvoirs publics.

**OBJECTIF 4.1 : Renforcer les capacités institutionnelles des États membres pour le renforcement des systèmes d’éducation et de formation continue permettant de disposer d’une meilleure main d’œuvre**

* Le SEDI a organisé la Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du travail (XXIe CIMT). Le principal résultat de la XXIe CIMT est une nouvelle feuille de route pour la région, avec un large consensus et des actions concrètes pour construire un monde du travail plus résilient et parvenir à un relèvement durable, inclusif et centré sur l'humain. Dans le cadre du consensus et des engagements, les ministres ont convenu d'améliorer la coordination entre le travail, l'éducation et la formation, de promouvoir et de faciliter l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que le recyclage professionnel, et de développer des compétences numériques et socio-émotionnelles conformes aux changements dans le monde du travail, entre autres.
* Le SEDI a soutenu la poursuite de la collaboration entre les ministères du travail et de l'éducation, avec un dialogue entre les ministres du travail et la présidence de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE), lors de la XXIe CIMT dans le cadre duquel certains des engagements signalés au point précédent ont été approuvés.
* En partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'UNESCO, le SEDI a continué à travailler à l'élaboration d'un cadre régional de qualifications pour guider la mise au point et la mise en œuvre des cadres nationaux de qualifications.
* Le SEDI a lancé un programme de formation avec la fondation Internet Society à l'intention des ministères de l'éducation et du travail en vue de développer les compétences des fonctionnaires en matière de gouvernance et de l'intégration de l'Internet dans les politiques publiques.

**OBJECTIF 4.2 : Renforcer les capacités institutionnelles des États membres afin de favoriser des conditions et perspectives d’emploi équitables et inclusives pour les populations en situation de vulnérabilité et tous les groupes qui rencontrent des difficultés importantes sur le marché du travail**

* Le renforcement de l'intégration de la dimension de genre dans les ministères du travail s'est poursuivi, ce qui est d'autant plus urgent que la pandémie a touché les femmes de manière disproportionnée. Des dialogues ont été réalisés à l'échelle continentale, avec des représentants des ministères du travail de 25 États membres, dans l’objectif de définir les éléments nécessaires à une politique de télétravail afin que cette nouvelle pratique de travail contribue au partage des responsabilités en matière de soins ainsi qu’à la réduction des disparités entre hommes et femmes en matière d'emploi, et dans l’objectif de réexaminer la situation actuelle des services chargés de la parité hommes-femmes. En outre, un cours virtuel sur la violence sexiste au travail a été lancé, en partenariat avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM), et un manuel destiné aux services chargés de la parité hommes-femmes a été élaboré.
* L’important engagement des ministères du travail a permis de continuer à approfondir la coopération dans le domaine du travail. En 2021, les ministères du travail de l'Argentine, du Canada, du Chili, du Costa Rica, du Guatemala, du Panama, du Pérou et de la Trinité-et-Tobago ont fourni et reçu des conseils techniques sur la refonte des politiques de sécurité sociale, l'amélioration de la législation sur le harcèlement et la violence au travail, la mise en œuvre de nouvelles stratégies visant à éliminer le travail des enfants, et le renforcement du dialogue social.
* Il a été procédé à une mise jour continue du portefeuille de réponses des ministères du travail à la COVID-19 et des lignes directrices et protocoles pour le déconfinement et le retour au travail, en rassemblant plus de 490 mesures adoptées à ce jour par les ministères du travail pour faire face à la crise, et plus de 70 lignes directrices pour le retour au travail après un confinement.

**LIGNE STRATÉGIQUE 6 : ENCOURAGER LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION DE PARTENARIATS**

**Le Fonds de coopération pour le développement (FCD) de l'OEA**

**Cycle de programmation 2017-2021 du FCD/OEA**

* + - * Le Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (CA/AICD) a porté le délai d’exécution du cycle de programmation 2017-2021 du FCD du 31 mai 2021 au 31 décembre 2021, compte tenu des défis auxquels les États membres étaient confrontés en raison de la pandémie de COVID-19 et d'autres événements imprévus.
      * La pandémie a affecté l’exécution de 17 programmes du FCD, dans des proportions différentes, principalement parce que plusieurs pays ont connu des confinements à l'échelle nationale, des fermetures d'entreprises et des modifications de leurs priorités par les gouvernements afin de répondre efficacement à la propagation de la COVID-19.
      * Les pays participants ont mis en place des partenariats avec les institutions ci-après dans le but d’augmenter le financement de démarrage et d’assurer la durabilité du cycle de programmation qui s'est terminé le 31 décembre 2021 : UNICEF, UNESCO et BDC. En outre, le partenariat conclu par le SEDI avec Amazon Web Services (AWS) a fourni un soutien et des solutions immédiats aux programmes du FCD pour leur permettre de répondre aux défis posés par la pandémie de COVID-19.

**Cycle de programmation 2021-2024 du FCD/OEA**

* + - * Le CA/AICD a approuvé le thème de la **« Résilience inclusive pour une reprise efficace, avec un accent sur la science et la technologie »** comme domaine d'action pour le cycle de programmation 2021-2024 du FCD/OEA [AICD/JD/DE-126/20](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=126&lang=f)), avec quatre thèmes programmatiques :

1. Le renforcement des MPME par l'innovation et la technologie.

2. La reconversion de la main-d'œuvre par une approche innovante en vue du relèvement du secteur du tourisme et des économies régionales.

3. L'innovation scientifique et technologique au service de la résilience.

4. La science au service de la prise de décision dans la planification des risques de catastrophe.

Le domaine d'action et les thèmes correspondants ont été approuvés par le CIDI lors de sa réunion ordinaire, tenue le 8 décembre 2020 [CIDI/doc.304/20 rev.1](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=304&lang=e).

* + - * Le CA/AICD du 24 août 2021 ([AICD/JD/DE-130/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=130&lang=e)) a approuvé le fonds d'amorçage de 1,7 million USD et, le 2 novembre 2021 ([AICD/JD/DE-131/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=131&lang=e)), il a ajouté 100 000 USD au fonds d'amorçage approuvé, parvenant à un total de 1,8 million USD pour le cycle de programmation 2021-2024, en réponse à l'inclusion de Saint-Vincent-et-Grenadines comme bénéficiaire du cycle de programmation 2021-2024 du FCD.
      * Un total de 18 pays sont éligibles pour participer au cycle de programmation 2021-2024 du FCD/OEA afin de développer un programme sur l'un des quatre thèmes programmatiques (à ce jour, le Nicaragua est en attente de la lettre de confirmation).

**Programme I : Renforcement des MPME par l'innovation et la technologie**

* Équateur : Faciliter l'accès aux informations et aux services de développement des entreprises par le biais d'une plateforme numérique qui permettra et stimulera l'activité entrepreneuriale, l'intrapreneuriat, ou l'innovation dans le pays.
  + Honduras : Fournir des compétences techniques et dans le domaine des finances à un nombre de migrants pouvant atteindre 100 personnes, qui sont rentrés chez eux et à des personnes risquant de migrer (hommes et femmes).
  + Jamaïque : Cent (100) MPME adoptant des outils technologiques et non technologiques pour améliorer leur compétitivité et leur accès au marché, stimuler leur productivité, et renforcer leur résilience.
* République dominicaine : Améliorer l'accès de quatre-vingts (80) MPME et entrepreneurs aux services de prototypage sur l'ensemble du territoire national en créant et/ou en renforçant quatre (4) centres de prototypage pendant la mise en œuvre du projet.
* Panama : Améliorer les capacités de 300 MPME du secteur du tourisme à développer de nouveaux services, produits et processus novateurs grâce à des mécanismes d'innovation et des outils pour la période après la pandémie.
* Saint-Kitts-et-Nevis : Permettre aux MPME de se connecter aux clients en ligne et de fournir leurs services en finançant la construction de sites web de commerce électronique pour les MPME et en les faisant héberger au Centre national des TIC.
* Sainte-Lucie : Soutenir et renforcer les plateformes numériques actuelles de Sainte-Lucie, en autonomisant les MPME des sous-secteurs des industries créatives, des industries de services professionnels, des stations thermales et centres de bien-être, et des TIC, par le biais du développement et de l'innovation technologiques, du partage des ressources et des informations, et de la connectivité entre les MPME, les pouvoirs publics et le monde.
* Saint-Vincent-et-Grenadines : Aider les MPME à parvenir au relèvement économique et au développement durable en favorisant des changements en matière de stratégies et de pratiques commerciales par le biais de la technologie et de l'innovation.

**Programme II : Reconversion de la main-d'œuvre par une approche innovante en vue du relèvement du secteur du tourisme et des économies régionales**

* Dominique : Renforcer 50 MPME du secteur du tourisme, dont les activités sont dans les domaines de l'hébergement et du bien-être, en augmentant leur visibilité en ligne et en renforçant leurs capacités dans les domaines identifiés par l'évaluation des besoins.
* Guyana : Élaborer, mettre en place, et promouvoir des protocoles de santé et de sécurité contre la COVID-19, spécifiques aux entreprises, et renforcer la résilience du secteur afin de favoriser le relèvement et la réouverture en toute sécurité des entreprises touristiques au Guyana.
* Uruguay : Proposer un programme de formation virtuel intensif à 50 personnes, lequel leur permette d’acquérir des connaissances dans le domaine des principales technologies appliquées au secteur du tourisme et de renforcer leurs compétences en matière d'innovation, de résilience et d'adaptation au changement, afin de soutenir le relèvement et d'exploiter le potentiel du secteur du tourisme en Uruguay.

**Programme III : L'innovation scientifique et technologique au service de la résilience**

* Argentine : Promouvoir la collaboration et le transfert de technologie afin de renforcer l'autonomie en matière de santé, par l'utilisation des capacités installées et le développement de technologies permettant d’étudier les répercussions neurocognitives causées par la COVID-19.
* Barbade : Soutenir l'innovation locale par le développement d'un environnement politique favorable, y compris en matière de suivi et d'évaluation.
* Costa Rica : Favoriser l'accès de la population aux possibilités en matière de technologie et d'innovation, afin de développer les capacités, les connaissances et les compétences liées à l'industrie 4.0, dans le but de stimuler l'utilisation productive et significative des technologies numériques pour parvenir à un développement social et économique plus durable
* El Salvador : Aider 30 femmes et jeunes à renforcer leurs capacités au moyen d'innovations technologiques, ainsi que par une assistance technique destinée à améliorer la résilience de leurs unités de production, en renforçant la sécurité alimentaire dans les localités dont les territoires ont été touchés par les effets climatiques les plus importants, au sein des municipalités de Jucuaran, Chinameca, Sesori, San Luis de la Reina, Nueva Esparta et El Carmen.
* Pérou : i) Renforcer les capacités des jeunes en matière de science, de technologie, d'innovation et d'entrepreneuriat, afin de promouvoir l'inclusion des populations vulnérables et de garantir la préparation à l'industrie 4.0 ; ii) Favoriser l'accès et le partage des connaissances en STI+e avec la participation des acteurs clés de l'écosystème de la STI, afin de soutenir le processus de relèvement de l'éducation après la COVID-19

**Programme IV : La science au service de la prise de décision dans la planification des risques de catastrophe**

* Bahamas : Développer la confiance et la disposition à s'appuyer sur les données scientifiques dans l'évaluation et la gestion des risques de catastrophe, y compris en matière de planification. Les données comprennent, entre autres, des informations de base du système d'information géographique (SIG), des données météorologiques, des informations actualisées sur les intempéries/tempêtes, des événements historiques, des analyses socio-économiques, des leçons apprises, des analyses en matière de gestion des catastrophes.

**Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet)**

Échanges de coopération :

* + Deux-cent-quarante (240) offres et demandes reçues de 11 États membres ont été publiées.
  + Des offres supplémentaires issues de la réunion de 2021 des autorités chargées de la coopération seront entrées dans le système en collaboration avec les États membres et les partenaires.

Formation et suivi :

* + Un dialogue est en cours et un soutien est fourni aux États membres participants.

Autorités chargées de la coopération :

* + Les profils sont mis à jour en fonction des communications reçues des autorités chargées de la coopération et des missions permanentes des États membres près l'OEA.
  + Les informations sont mises à jour sur les réunions spécialisées du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération de 2018, 2019 et 2021 (documents principaux, rapports, documents d'une page sur les initiatives, et possibilités de coopération dans les domaines prioritaires pour le relèvement, etc.)

**Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération**

* + La [Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de coopération](https://www.oas.org/ext/en/development/cooperanet/Cooperation-Authorities/Meetings-of-Authorities.) s'est tenue en mode virtuel, les 2 et 3 décembre 2021, sur le thème de **« La coopération et les partenariats en tant que moteurs du relèvement socio-économique de la région après la COVID-19 ».** Cette réunion virtuelle de deux demi-journées a réuni plus de 230 participants de 30 États membres de l'OEA, y compris des ministres, des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, des ambassadeurs, et d'autres représentants, ainsi que des partenaires issus de différents secteurs.
  + Au cours de la réunion, les représentants de plus de 20 États membres de l'OEA ont présenté des offres concrètes de coopération, ou ont identifié des besoins pour lesquels qui requièrent une assistance supplémentaire. En outre, de nouvelles contributions financières ont été annoncées par les États-Unis (500 000 USD) et le Brésil (200 000 USD) pour soutenir des initiatives de coopération dans la région.
  + Vingt-cinq (25) partenaires stratégiques, y compris des représentants d'États observateurs, d'organisations internationales et régionales, de fondations philanthropiques, d'entreprises privées, et d'institutions universitaires, ont exposé certaines de leurs priorités dans la région et ont souligné les domaines dans lesquels il existe un potentiel de collaboration avec le SEDI/OEA. Ces priorités sont alignées sur les domaines programmatiques du SEDI/OEA et renforceront l'exécution des projets en 2022 et au-delà.
  + La nouvelle présidence du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), assumée par El Salvador, a proposé l'établissement des trois groupes de travail ci-après afin de rendre le travail de l'AICD plus stratégique et mieux adapté aux besoins des pays : (1) Le processus ministériel du CIDI et le rôle des autorités chargées de la coopération dans la région ; (2) Le financement de la coopération au développement dans le cadre du SEDI/OEA ; et (3) le rôle de l'AICD dans le paysage de la coopération internationale au développement. Les groupes de travail sont ouverts à la participation de tous les États membres et se réuniront au cours du premier trimestre de 2022.

**OBJECTIF 6.1 : Promouvoir la coopération bilatérale, Sud-Sud, triangulaire et internationale à travers le continent**

**Le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports :**

* Deux (2) protocoles d'accord et un (1) accord supplémentaire ont été établis. Grâce au premier protocole d'accord, l'administration générale des ports (AGPSE) de l'Argentine offrira généreusement des bourses d'études, par l'intermédiaire de son Centre national de formation (CENCAPOR), dans le but d'accroître les possibilités de renforcement des capacités offertes par la CIP. Le second protocole d'accord a été signé avec le cabinet-conseil sur les questions maritimes, dénommé *Maritime Policy Bureau* (MPB), qui soutiendra la CIP en créant des contenus de cours. Enfin, l'accord supplémentaire a été signé avec l'Autorité portuaire nationale (APN) du Pérou pour garantir l'offre de cours en ligne en 2022.
* La CIP a lancé la mise en œuvre du projet d'établissement d'un système de collectivité portuaire (SCP) à Bridgetown (Barbade), qui comprend une évaluation liée à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement internationale, ainsi que l’élaboration d'une feuille de route pour son exécution, avec une série de recommandations juridiques, opérationnelles et financières, entre autres.
* Dans le cadre du projet d'amélioration de la gestion des risques de catastrophe pour les ports des Caraïbes, un modèle de plan d'opérations d'urgence a été élaboré, lequel est disponible en anglais, français, espagnol et portugais. En outre, la CIP a organisé le premier atelier régional en ligne sur l'amélioration de la gestion des risques liés aux catastrophes dans les ports des Caraïbes, auquel ont participé 30 responsables portuaires de 11 États membres de l'OEA et de cinq États non souverains.
* En collaboration avec ses membres associés, *Maritime Policy Bureau* (MPB) et *Prodevelop*, elle a lancé un appel à candidatures pour la licence de Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) du port de Posidonia. Cet appel avait pour but d'offrir à un port ou un terminal de la région la possibilité d'utiliser, à titre gracieux, pendant une période de six (6) mois, la licence de l'outil MDP du port de Posidonia, entre autres avantages, afin d'améliorer la prise de décision, les indicateurs d'exploitation, d'accroître sa compétitivité et d'avoir un impact positif sur la satisfaction des clients, grâce à l'analyse de l'échange d'informations standard générées dans le port. Le gagnant de l'appel à candidatures est l'Administration portuaire intégré (API) de Lázaro Cárdenas (Mexique).

CIDRP03486F01